#compost #compostage #déchet

Le B-A BA du compostage

Structure : Réseau Compost Citoyen

Difficulté : facile

S'organiser pour composter : Les différentes formes de compostage

Vous habitez une maison individuelle disposant d'un jardin : vous pouvez pratiquer le compostage domestique :

- Dans un composteur constitué d'un ou plusieurs bacs

- Sans matériel, en pratiquant le compost en tas

- Vous ne disposez pas d'espaces pour la pratique du compostage : vous pouvez pratiquer chez vous le vermicompostage (appelé aussi lombricompostage). Vous composterez vos biodéchets hors-sol, dans de petits bacs où auront préalablement été installés des vers de compost (voir fiche 18). Le compostage est un procédé de transformation aérobie de matières organiques dans des conditions contrôlées. Les matières en compostage sont transformées, en présence d'oxygène et d'eau, par des micro-organismes et des macro-organismes. Au bout du processus de compostage, on obtient une matière fertilisante stabilisée riche en composés humiques : le compost.

Composter vous permet de valoriser vos déchets de cuisine au lieu de les jeter. Vous diminuez les coûts et la pollution liés à la gestion des déchets. Vous évitez l'achat d'engrais et économisez l'eau d'arrosage. (voir fiche n°13). S'organiser pour composter : Les différentes formes de compostage

- Vous habitez un immeuble : vous pouvez valoriser localement et collectivement les biodéchets en pratiquant le compostage partagé.

- S'il existe, rejoignez un site de compostage collectif. Les règles de fonctionnement peuvent différer d'un site à l'autre (accès, déchets acceptés, etc.).

- Vous pouvez aussi lancer un nouveau site de compostage collectif en rassemblant les volontés des habitants. Un compostage collectif peut être organisé sur un terrain privé ou public.

- Dans un établissement assurant une restauration collective (cantine ou restaurant), un projet de compostage des biodéchets généré par l'activité peut être mis en place : il s'agira là de compostage en établissement.

Acheter ou fabriquer un composteur domestique

Vous trouverez dans le commerce de nombreux modèles de bacs à compost, en bois ou en plastique. Vous pouvez également fabriquer votre composteur. La taille du composteur, souvent exprimée en litres, se choisit en fonction de la quantité de matière qui sera compostée en une année. Pour un usage domestique en famille, un composteur de 400 litres est généralement suffisant.

Choisissez un composteur

- Hermétique (avec des lattes jointives s'il est en bois).

- Disposant d'un couvercle : il assure une protection contre les intempéries et limite l'évaporation en été ; il évite l'intrusion d'animaux.

- Dont la face avant est entièrement amovible, pour faciliter le retournement et la récolte du compost. Lorsque vous aménagez votre aire de compostage, sachez que dans l'idéal, il faut prévoir 3 bacs : un pour accueillir les biodéchets, un pour accueillir la réserve de matière carbonée (bois de taille, copeaux de bois, carton, feuilles mortes…) et enfin un pour permettre le mûrissement du compost. (plus d'info : fiche technique n°10)

Les outils pour la gestion du compostage

Pour pratiquer le compostage domestique, équipez-vous du petit matériel suivant :

- 1 bio-seau pour stocker vos biodéchets à la cuisine et les transporter au composteur

- 1 griffe pour mélanger les biodéchets à chaque apport

- 1 outil pour aérer le compost : brass-compost ou aérateur de compost ou fourche

- 1 arrosoir pour arroser le compost, si celui-ci est trop sec Si vous rejoignez un site de compostage partagé, seul le bio-seau sera nécessaire ; les autres matériels sont généralement mis à disposition des participants. (voir fiche 7)

Liens

https://reseaucompost.org/sites/default/files/2022-10/FICHE-17-compress%C3%A9.pdf

https://reseaucompost.org